

Ajournement

C'est le pire cas dont j'ai eu connaissance, mais ce n'est pas le seul. Au moins une ou deux fois par semaine, j'écris moi-même au ministre des Postes (M. Ouellet), et le bureau de ma circonscription écrit aux hauts-fonctionnaires du bureau de poste de Mississauga plusieurs fois par semaine au sujet du service postal de cette ville. Je désire rappeler au ministre des Postes (M. Ouellet) que la ville de Mississauga est plus grande que Victoria, capitale de la Colombie-Britannique, que Saint-Jean, capitale de Terre-Neuve, que Regina, capitale de la Saskatchewan, que Charlottetown, capitale de l'Île-du-Prince-Édouard, et enfin beaucoup plus grande que la ville de Québec qui est la capitale de la belle province de Québec. Néanmoins, les grandes industries ne peuvent se fier au service postal de notre ville.

J'ai fait parvenir au ministre des Postes la preuve fournie par la compagnie St. Lawrence Cement qu'il faut six jours pour que de la documentation envoyée par livraison spéciale se rende de Chicago à Mississauga. En effet, la société St. Lawrence Cement m'a dit qu'elle ne se fierait en aucun cas aux Postes canadiennes; elle préférerait avoir recours aux services des messagers de banque spéciaux pour la livraison de son courrier et de ses documents importants.

Parfois au Canada nous ne pouvons éprouver beaucoup d'enthousiasme devant les difficultés des entreprises commerciales. Après tout, elles ne font que payer des sommes énormes en salaires et en taxes pour défrayer des services aussi inefficaces que ceux que je viens de décrire! Il y a des gens comme Helen Friese qui m'ont montré la preuve que du courrier mis à la poste le 14 juillet n'était parvenu à destination que le 10 septembre, qu'il avait fallu tout ce temps pour se rendre de Port Credit à Toronto.

M. Alkenbrack: C'est honteux!

M. Blenkarn: Des conseillers municipaux de la ville de Mississauga m'ont informé que même dans les limites de la ville, le courrier prend parfois six jours pour aller de la succursale de Port Credit à celle de Malton. Il y a des gens qui habitent ma ville depuis l'époque où elle n'était que le canton de Toronto. Ils m'ont fourni la preuve que dans cette partie de la ville de Mississauga encore desservie par la poste rurale, le courrier prend habituellement sept jours à venir de Toronto.

Ce genre de choses se poursuit toujours. Chaque fois que j'écris au ministre des Postes à propos du genre de service auquel les Canadiens sont en droit de s'attendre, auquel ces gens d'une région urbanisée comme la ville de Mississauga sont en droit d'attendre de leur gouvernement, je reçois de belles lettres insipides, et parfois le ministère envoie ses hauts fonctionnaires s'adresser à mes électeurs. Ils leur prodiguent les plus belles flatteries. S'ils se donnaient la moitié de cette peine à améliorer le service plutôt qu'à prodiguer des flatteries et à faire de la publicité autour de leur nouveau service direct, de leur système de livraison garantie, de leur merveilleux code postal de six lettres, et donnaient à ces gens le genre de service

qu'ils obtenaient du temps de la malle-poste, avant l'invention de la machine à vapeur, nous serions satisfaits.

● (2210)

[Français]

L'hon. André Ouellet (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je voudrais rappeler brièvement à l'honorable député que dans la ville de Toronto, les employés des Postes manipulent environ 5 millions de pièces de courrier par jour. Je voudrais également rappeler à l'honorable député qu'en cette période des fêtes, les fonctionnaires de mon ministère manipulent environ 20 millions d'articles de courrier par jour. Nous reconnaissons évidemment qu'il y ait possibilité d'erreur, et je demanderais à l'honorable député de songer qu'un taux de seulement 1 p. 100 d'erreurs peut représenter environ 200,000 personnes, qui auraient droit de se plaindre de ne pas avoir reçu leur courrier à temps.

Je pense que l'honorable député, au cours de ses remarques, a exagéré un peu, et s'il peut présenter quelque cas où il y a eu erreur, je suis certain qu'avec un peu de bonne volonté il pourra constater que dans des centaines de cas le courrier a été très efficace. Et il oublie peut-être que pour une lettre qui arrive en retard, 99 autres arrivent à temps. Je pense qu'il est également important, monsieur l'Orateur, de souligner que dans tout l'appareil administratif des Postes, l'amélioration de notre service dépend en large part de facteurs indépendants du ministère des Postes, comme la température, la condition des routes, les retards des avions ou des trains, facteurs qui peuvent influencer sur la ponctualité de la livraison du courrier.

Il y a également le fait que la nature humaine est faillible, et qu'il peut se produire à l'occasion des erreurs dans la manutention du courrier. Mais je ne pense pas que l'honorable député puisse se plaindre, surtout lui, qui vient de Mississauga, puisque je lui ai dit, en réponse à sa lettre le 6 décembre dernier, que justement à Mississauga nous construisons un bureau de poste ultra-moderne pour trier automatiquement le courrier, pour aider à améliorer grandement sa manutention et pour rendre ce service encore beaucoup plus efficace.

A mon avis, l'honorable député doit penser que, dans des conditions normales, tout fonctionne convenablement. Je l'invite donc à faire une petite enquête personnelle. Il me donne l'exemple d'une lettre postée à Regina, qui a été livrée en retard. Si le député met sa lettre à la poste avant 11 heures du matin à Regina, on peut généralement lui en garantir la livraison à Mississauga le lendemain. Si sa lettre est mise à la poste après 11 heures du matin, dans cette même ville, elle ne parviendra ordinairement pas à destination avant le surlendemain. En terminant, monsieur l'Orateur, je peux dire à l'honorable député que dans la plupart des cas nous respectons les délais que nous nous sommes fixés. Si, malheureusement, des retards se produisent à l'occasion, nous nous en excusons. Nous travaillons très fort à améliorer le service.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 13.)